



## Division des Examens et Concours

DIEC/15-662-1575 du 09/03/2021

### **OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES - ANNEE 2014-2015**

Référence : Note de service n°2013-053 du 9 avril 2013 publiée au BOEN n°16 du 18 avril 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02 - Mme ALENDA Tel : 04 42 91 71 86

L'épreuve des 8<sup>ème</sup> olympiades de géosciences se déroulera le **jeudi 2 avril 2015 à partir de 8 heures**, dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint.

Il est rappelé que la participation aux olympiades internationales repose sur la présence au classement national.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant et si besoin les copies de composition modèle EN et le papier brouillon.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de SVT des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de SVT des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le vendredi 3 avril 2015 au Collège Les Hauts de L'Arc – Avenue Marius Jatteaux 13530 TRETTS - à l'attention de Mme ROMEUF Nathalie, chargée de mission.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

**EPREUVE DU JEUDI 2 AVRIL 2015 à partir de 8 heures**

CENTRE D'EPREUVES	NOMBRE DE CANDIDATS	SERIE	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE DES CANDIDATS
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE</b>			
<b>PAUL ARENE SISTERON</b>	3	S	Paul Arène - Sisteron
	<b>3</b>		
<b>DAVID NEEL DIGNE</b>	8	S	David Neel Digne
	<b>8</b>		
<b>LES ISCLES MANOSQUE</b>	11	S	Les Iscles Manosque
	<b>11</b>		
<b>BOUCHES DU RHONE</b>			
<b>THIERS MARSEILLE</b>	2	S	Daumier Marseille
	31	S	Thiers Marseille
	3	S	Saint Charles Marseille
	22	S	La Fourragère Marseille
	<b>58</b>		
<b>DUBY - LUYNES</b>	6	S	Cézanne AIX
	20	S	Duby Luynes
	<b>26</b>		
<b>PASQUET ARLES</b>	19	S	Pasquet Arles
	<b>19</b>		
<b>LANGEVIN MARTIGUES</b>	31	S	Lurçat Martigues
	90	S	Langevin Martigues
	<b>121</b>		
<b>VIALA LACOSTE SALON</b>	32	S	Viala Lacoste Salon
	<b>32</b>		
<b>VAUCLUSE</b>			
<b>MISTRAL AVIGNON</b>	6	S	Mistral Avignon
	<b>6</b>		
<b>SAINT JOSEPH CARPENTRAS</b>	13	S	Fabre Carpentras
	15	S	Saint Joseph Carpentras
	<b>28</b>		
<b>ACADEMIE CANDIDATS</b>	<b>312</b>		